



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2024)¹⁾

Clinique Vieux Château d'Oc

Chambre **BASIC**

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative.

100 €

Chambre **STANDARD**

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, deux chaises, et un lit 90cm.

L'ouverture de la ligne téléphonique est offerte.

105 €

Chambre **CONFORT**

Une chambre privative avec une vue sur le parc arboré de la clinique, disposant d'une salle de bain privative, deux chaises, et un lit 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire.

L'ouverture de la ligne téléphonique est offerte (appels illimités).

115 €

Chambre **GRAND CONFORT**

Une chambre privative à la décoration soignée avec une belle exposition, disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, et un lit 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire, prestation de coiffure, une carte de consommation d'une valeur de 30 euros pour la cafétéria.

L'ouverture de la ligne téléphonique (appels illimités), télévision pack canal + inclus et le wifi sont également offerts.

130 €

¹⁾ Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2024)¹⁾

Clinique Vieux Château d'Oc

Chambre SUPERIEUR

Une chambre décorée soigneusement avec une belle exposition et vue dégagée, disposant d'une salle de bain privative, deux chaises et un fauteuil.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : Carnet, Trousse de bienvenue, soins bien-être (premier tarif)

L'ouverture de la ligne téléphonique (appels illimités), télévision pack canal + inclus et le wifi sont également offert.

155 €

Chambre PRIVILEGE

Une chambre décorée soigneusement avec une belle exposition et vue dégagée, disposant d'une salle de bain privative, deux chaises et un fauteuil.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : Carnet, Trousse de bienvenue, soins bien-être (premier tarif)

L'ouverture de la ligne téléphonique (appels illimités), télévision pack canal + inclus et le wifi sont également offert.

185€

Chambre GRAND PRIVILEGE

Une chambre décorée soigneusement avec une belle exposition et vue dégagée, disposant d'une salle de bain privative, deux chaises et un fauteuil.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : Carnet, Trousse de bienvenue, soins bien-être (premier tarif), sac, kit relaxation, bon caféteria, gourde, coffret de bienvenue, pressing 1/sem.

L'ouverture de la ligne téléphonique (appels illimités), télévision pack canal + inclus et le wifi sont également offert.

385 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr